

CODI IV

Document conceptuel de travail

L'Information comme Ressource Economique

1. Rationalisation du thème

Le choix du thème de CODI IV, l'Information *comme Ressource Economique* montre le besoin pour les spécialistes en communication et les économistes de repenser le rôle de l'information dans le développement économique et comme élément offrant des potentiels de croissance.

La contribution de l'information dans les performances économiques générales est liée, entre autres facteurs, à l'ampleur des ressources déployées dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs), des ressources humaines et également à la création d'un environnement propice.

L'utilisation de plus d'information dans le processus de prise de décision joue un rôle important en matière de gestion et donc de faire des économies appropriées dans le processus de production. C'est justement cette tendance qui fait de ce thème un sujet pertinent qui mérite qu'on en donne une attention plus approfondie en Afrique.

L'information est aujourd'hui un facteur central dans le processus de production des biens et services, tout comme les ressources naturelles, le travail et le capital. Ceci est d'autant plus vrai avec l'impact de la mondialisation et l'émergence d'un nouvel ordre économique mondial marqué par l'omniprésence des biens informationnels et du savoir comme matières premières qui caractérisent l'économie mondiale.

L'infiltration croissante de l'information dans le domaine économique, qu'il s'agisse sous la forme de données statistiques, d'applications TICs et Géo – information (GIS) est à l'origine de l'émergence de ce que l'on appelle communément une *économie basée sur l'information* ou simplement *l'économie de l'information* ou *l'économie numérique*.

Plus précisément, la révolution de l'information a été la force motrice des changements dans le monde économique, en terme de restructuration des activités commerciales, des changements qui ont affectés les profils, qualifications professionnels et la structure de l'emploi. Cette révolution a également contribué à la croissance et à l'ouverture des marchés grâce à une circulation rapide de l'information et du savoir.

La nature actuelle de l'économie globale de l'information est basée sur des caractéristiques telle que l'intangibilité, l'innovation et la créativité assurant une expansion des potentialités économiques.

Les principaux éléments incluent:

- Numérisation et utilisation intensive de l'information
- Codification du savoir
- Transformation de l'information en biens
- Nouvelles façons d'organiser le travail et la production

En guise d'illustration, les TICs ont un rôle important dans l'expansion économique dans la mesure où ils ont un impact sur la croissance de la productivité à travers trois principaux éléments: production, investissement et utilisation/diffusion. L'industrialisation informatisée, par exemple, facilite aussi bien la mise en place de modèles automatisés dans les chaînes de production que dans les modèles intégrés et processus de production

2. L'information comme ressource économique – le défi de l'imperfection

Par conséquent, l'économie de l'information est fondée sur le principe que l'information a une valeur économique et a besoin d'un espace commercial permettant la vente et les achats des biens informationnels. L'information réduit le facteur de l'incertitude et permet ainsi la prise de meilleures décisions et l'opportunité de faire des choix optimums; ce qui permet en retour d'obtenir des résultats utiles, efficaces et productifs. Les individus peuvent ainsi mieux démontrer l'utilité des décisions qu'ils ont prises au sujet de l'utilisation d'autres ressources telles que le capital, le travail et la productivité.

Cependant, cette réalité économique contredit quelque peu la notion populaire selon laquelle l'information devrait être gratuite, ce qui crée beaucoup de confusion. Ceci est dû aux caractéristiques et spécificités particulières de l'information (concept de domaine public) et qui rend l'information imparfaite et asymétrique relativement inefficace. Parallèlement, les coûts économiques sont ceux associés à la collecte, la manipulation, l'archivage voir même l'utilisation de l'information. Le facteur temps est biensûr important lors de la mise à disposition des ressources nécessaires pour la collecte, la transformation et la distribution de l'information. Les plus onéreux de ces ressources sont évidemment les ressources

humaines, notamment ceux qui s'appliquent à ceux qui sont les plus qualifiés, à savoir ceux qui produisent les logiciels, les algorithmes de recherche, de bases de données et ceux qui développent les outils d'interfaces.

Dans le processus de création des marchés de biens informationnels, un véritable espace commercial pour ces biens ne peut être durable sans l'existence de régimes juridiques qui garantissent les droits de propriété intellectuelle aux producteurs de contenus et les fournisseurs de services d'information. Ces développements ont montré l'importance du rôle de l'information dans l'économie, surtout depuis que les théories de Joseph Stiglitz sur l'imperfection ou les asymétries de l'information, inhérents au marché ou créés par le marché, ont gagné de l'importance.

L'information a des propriétés techniques de non-rivalité et de non-exclusion mais les mécanismes de marchés peuvent souvent opérer d'une manière imparfaite lors des allocations des ressources dans la provision et l'acquisition de l'information, du fait des difficultés d'avoir accès à l'information, et qui est considéré comme la principale cause de la fracture numérique. L'auteur, comme fil conducteur de sa recherche, montre également que les plus grands défis en matière de croissance sont liés au développement économique des pays en développement, du fait que les déficiences du marché y sont plus présentes. Enfin, Stiglitz poste le postulat selon lequel l'un des plus importants déterminants de la croissance pour les pays en développement repose dans la nécessité de réduire le fossé de la connaissance entre eux-même et à l'égard des pays industrialisés, et donc de renforcer leurs capacités dans le domaine de la Recherche et du Développement (R&D).

3. L'étendue du commerce électronique

Les transformations révolutionnaires actuelles dans le monde commercial se sont concrétisées par l'avènement du commerce électronique. Lors des cinq dernières années, la croissance dynamique d'Internet et du commerce électronique s'est accrue jusqu'à atteindre une valeur mondiale de 1.7 billions de Dollars en 2004.

Le processus d'innovation qui touche tous les secteurs de l'économie et rendu possible par les transformations dans les chaînes d'approvisionnement et les espaces commerciaux en-ligne, s'est élargi et intensifié dans les économies avancées. Ainsi, la valeur des transactions du commerce électronique s'est multipliée dans les dernières années. Les chiffres, rien que dans la région de l'Asie et du Pacifique, sont censés s'accroître de 76.8 milliards de Dollars en 2001 à 338.5 milliards de Dollars en 2004. Les chiffres globaux des transactions

entre commerces (Business – to Business / B2B) sont également en croissance, passant de 226.2 milliards de Dollars en l'an 2000 à 3,774.8 milliards en 2004.

La valeur économique des librairies, de la géo-information et des statistiques créent des marchés potentiels et de nouvelles opportunités, particulièrement dans le domaine des transports, de l'énergie et de la construction. Plus spécifiquement, la géo-information ou données qui y sont associées fournissent des services qui peuvent générer des revenus pour les gouvernements et offrir des opportunités d'emploi, alors que les données statistiques peuvent aider les individus, communautés d'affaires ainsi que les gouvernements à prendre des décisions bien informées sur la base d'informations analysées et vérifiées. Parallèlement, les ressources numériques et virtuelles constituent des biens et services informationnels qui s'inscrivent dans un cadre global régi par un régime juridique.

Au niveau international, le rôle central de l'information est tout aussi reconnu au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à travers les Accords de Libre Echange du GATS qui ont catégorisé comme services, les assurances, les télécommunications, le secteur bancaire, le transport, le tourisme, les services sociaux de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau et les services sanitaires.

Plus particulièrement, les accords de l'OMC reconnaissent les services de télécommunication et des technologies de l'information comme d'importants secteurs de l'activité économique, mais également comme des éléments permettant le transfert de l'information pour d'autres secteurs d'activité. Ceci a en effet permis aux opérateurs étrangers de fournir de nouveaux services et mettre fin à des situations monopolistiques.

GATS aims at achieving a progressively higher levels of liberalization of trade in services, achieved through the removal of all restrictions and government regulations that are considered to be trade barriers. This is mainly due to the fact that services are a lucrative market for transnational corporations and the service industry covers over half of the global economy, and trade in services constitutes around 25% of world trade, which is why corporations form one of the biggest lobbyists for GATS.

Les accords du GATS ont pour objectif d'atteindre progressivement un degré élevé de libéralisation du marché dans le domaine des services grâce à la levée de toutes les restrictions et les réglementations considérées comme des barrières au libre échange. Ceci est principalement dû au fait que les services constituent un marché lucratif pour les entreprises transnationales, que l'industrie des services

représente plus de la moitié de l'économie mondiale et que le commerce des échanges représente 25% du commerce mondial, ce qui explique la raison pour laquelle les plus grands fervents des accords du GATS sont justement ces multinationales.

Cet accord adresse également le cas des compagnies étrangères et de leurs filiales qui fournissent des services dans un autre pays, ce qui signifie qu'une fois installée dans un pays étranger, les fournisseurs de services, comme les Fournisseurs de services Internet, les opérateurs privés de télécommunication, les entreprises produisant des logiciels (comme Microsoft) pourront être traitées de la même manière que les entreprises nationales, rendant difficile la marge de manœuvre des gouvernements qui voudraient protéger leurs industries locales fragiles de la concurrence des entreprises multinationales ou qui souhaiteraient que les investisseurs embauchent du personnel local ou utilisent des matières premières locales.

Les Accords du GATS s'appliquent également aux échanges dans le cadre du commerce électronique de la même manière qu'ils s'appliquent aux autres formes de commerce, ce qui garantit ainsi le droit de faire du commerce international électroniquement. Du point de vue du commerce international, le commerce électronique est un moyen important pour la vente en gros et en détail de biens et services couverts par ces mêmes accords. Le commerce électronique permet aussi la livraison de services directement aux consommateurs dans la forme d'informations numérisées, et les accords du GATS englobent cette livraison de services peu importe le moyen utilisé et donc y compris les moyens électroniques.

Cependant, les Accords sur les services de télécommunication de base et les technologies de l'information signés en 1997, contribuent à promouvoir le commerce électronique en éliminant les droits de douane sur les ordinateurs et la libéralisation des services de télécommunication sur lesquels dépend le développement d'Internet. Plus de libéralisation dans le domaine des télécommunications est actuellement en cours, ce qui pourra amener à l'adoption d'un second Accord sur les Technologies de l'Information qui couvrira davantage de produits auxquels ne seront pas à appliquer les droits de douane.

Par conséquent, l'introduction du commerce électronique présente quelques défis qui doivent être adressés par les pays africains aussi bien au niveau national qu'international.

4. Relever le défi

Il ne fait aucun doute que beaucoup reste à faire pour promouvoir le rôle de l'information dans le processus du développement et pour renforcer les capacités en Afrique si l'on tient à ce que l'information soit utilisée comme ressource économique. Le manque de sensibilisation sur les potentialités de l'information à tous les niveaux de prise de décision, notamment aux échelons gouvernementaux supérieurs. Dans la plupart des cas, les problématiques liées à l'information comme outil de développement ne sont toujours pas intégrées dans les secteurs gouvernementaux, et plus particulièrement au sein du Ministère des Finances et d'autres institutions responsables de définir les priorités en matière de développement.

Pour savoir si en Afrique l'information peut être considérée comme une ressource économique, les questions suivantes doivent être adressées:

- Est-ce que les Etats africains ont les ressources et capacités pour placer au centre des stratégies nationales de développement une croissance centrée sur l'information?
- Est-il possible que les Etats créent des avantages compétitifs nécessaires et significatives dans la production de biens et services informationnels dans le domaine de la géo-information, des TICs et des statistiques?
- Est-ce que les industries de l'information en Afrique sont des secteurs assez importants pour pouvoir être considérés comme un avantage compétitif dans le commerce international?
- Est-ce que les Etats ont réussi à défendre leurs intérêts au sein de forums internationaux, tels que le GATS et traitant du commerce électronique
- Existe t-il une réelle volonté politique pour mobiliser les investissements nécessaires à la mise en place d'une infrastructure et d'un environnement nécessaire au développement de l'information – y compris une politique fiscale de taille.

Dans une large mesure, le travail de base a été déjà déblayé à travers les programmes de la Commission économique pour l'Afrique et la mise en œuvre de l'Initiative Société de l'Information en Afrique (AISI). Les efforts déjà entrepris par les pays africains pour développer des e-stratégies nationales / des plans NICI

en sont un exemple et montrent à quel point les gouvernements reconnaissent l'importance de l'information et des différentes technologies qui y sont associées.

L'appui donné aux universités africaines en matière de renforcement de leurs capacités dans le domaine de la Recherche et du Développement et de l'innovation dans la société de l'Information est aussi étroitement lié au développement des e-stratégies. Les universités servent comme des incubateurs appuyés par le secteur public pour améliorer la participation du secteur privé dans l'innovation des TICs ainsi que dans la création des nouveaux emplois.

Avec le rôle reconnu de la CEA dans son soutien aux Etats membres dans le domaine des TICs, de la Géo-Information et des Statistiques lors des dix dernières années, il est aujourd'hui opportun d'évaluer et mesurer ces activités, particulièrement dans un contexte de croissance économique que connaissent les pays africains.

Ainsi, les problématiques qui devront être adressées pendant les réunions de CODI sont les suivants:

- Développement d'un cadre d'analyse approfondi permettant de mesurer le rôle et l'impact de l'information comme une ressource économique dans les économies africaines;
- Addressing with African countries as a matter of priority, the information deficiencies and gaps and defining strategies for reducing this gap, including an assessment of current reforms in the information and communication sectors;
- En guise de priorité, identifier avec les pays africains comme priorité majeure, les déficiences et fossés existants dans le domaine de l'information et définir des stratégies pour comblé ce fossé et évaluer les résultats des récentes réformes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication;
- Définir ou revoir dans la plupart des cas, les cadres politiques d'information qui façonnent l'impact de l'information dans la croissance économique, la productivité, l'emploi et les affaires.

- Rassembler des recommandations du Forum de CODI qui pourront guider la formulation du programme de travail de la CEA, pour l'année 2006-2007 et du point de vue des perspectives différentes des sous – comités.

5. Discours d'orientation: la synthèse

En complément de ce qui précède, ce document sera davantage développé dans le discours d'orientation de la réunion de CODI IV. Le discours examinera et évaluera ce que constitue une ressource économique et la manière par laquelle l'information se façonne dans ce moule. Le document décrira également les différentes caractéristiques qui font de l'information une ressource économique.

Dans son message principal, l'orateur principal s'appuiera sur trois thèmes principaux:

- Dans un contexte d'un monde globalisé marqué par l'émergence de l'information comme facteur important de la croissance économique ; la première partie examinera, sur la base de la littérature contemporaine, les effets macroéconomiques de l'information, les liens entre la croissance et le développement, l'impact de l'information sur la croissance et le commerce et le cadre juridique international qui régit le commerce des services et donc le secteur de l'information.
- La deuxième partie portera principalement sur les questions liées au rôle de l'information pour le renforcement de la compétitivité et de l'avantage comparatif des pays, aux dimensions macroéconomiques de l'information comme ressource. Des questions liées à l'intelligence économique et aux stratégies à adopter pour les prises de décision, la gestion du savoir, l'automatisation de la production et des processus de communication ainsi que l'infrastructure de l'information seront étudiées.
- Enfin en dernier lieu, sera considérée la nécessité de mettre en place un environnement propice pour des économies africaines centrées sur l'information, avec un accent particulier sur le cadre juridique et réglementaire, le renforcement des capacités et l'engagement politique

Plus globalement, le discours d'orientation mettra l'accent sur les stratégies qui devront prendre en compte les exigences de la concurrence et de la mondialisation ainsi que celles qui permettront aux secteurs publics et privés africains d'être plus

engagés dans la mise en oeuvre de programmes d'information pour le développement.

Afin de réussir dans un espace commercial mondial et extrêmement compétitif, le continent devra donner de l'importance aux stratégies économiques qui placent au centre la contribution de l'information dans la productivité, la croissance et la création de revenus. L'avènement de nouveaux marchés comme résultant de l'information peut fournir une opportunité inégalée aux Etats africains; notamment en vue d'une création d'emplois substantielle, de création d'un marché régional, d'expansion commerciale par conséquent de gains de plus de revenus et assurer ainsi un développement socio-économique. Selon un rapport de l'OCDE, les transactions du commerce électronique en Europe se réalisent principalement au niveau national et régional et pas au delà du fait des problèmes juridiques, de confiance, de sécurité, de problèmes logistiques davantage présents dans les transactions internationales. L'harmonisation des lois et des régimes juridiques en Afrique pourrait faire accroître le volume des transactions de biens et services facilités par les TICs au niveau continental comme une étape primordiale vers une intégration régionale.

En conclusion, pour que l'information ait un impact sur les économies, des stratégies économiques plus efficaces devront être mises en oeuvre pour renforcer les capacités de l'Afrique à adopter et à exploiter l'information et les TICs en général. Ceci ne peut être laissé qu'aux spécialistes en information et en communication, du fait que le futur et le façonnement de l'économie de l'information en Afrique nécessiteront des stratégies multidimensionnelles et un mixage de considérations économiques, juridiques, réglementaires, techniques et culturelles qui soit singulièrement africain dans l'approche mais également basée sur des normes internationales.